

méridional au sud d'une ligne tirée de la baie Georgienne à l'extrémité orientale du lac Ontario, la partie orientale d'Ontario située entre le fleuve Saint-Laurent et la rivière Ottawa et une petite partie de la province de Québec, entre Montréal et Québec, formant la vallée du Saint-Laurent, puis, se rétrécissant en une étroite lisière qui longe le cours du fleuve, atteint et embrasse l'île d'Anticosti. La portion de la plaine située à l'ouest du Bouclier Canadien est immense et s'étend vers le nord jusqu'à l'océan Arctique, ayant pour limite à l'est une ligne passant approximativement par le lac Winnipeg, le lac Athabaska, le lac Grand Esclave et le lac Grand Ours et, à l'ouest, les contreforts des Montagnes Rocheuses.

Quoique ces deux régions ne forment en réalité qu'une seule et unique grande plaine dont l'unité n'est rompue que par le prolongement du Bouclier Canadien au delà de la frontière internationale d'abord en une étroite lisière à l'est du lac Ontario, puis en une large zone entre le lac Huron et le lac des Bois, nous les considérerons séparément pour plus de commodité. Les terres formant le bassin du Saint-Laurent et des grands lacs ont été désignées sous le nom de "Basses Terres Laurentiennes," tandis que la région occidentale a été nommée "Plaine intérieure."

La partie des Basses Terres Laurentiennes constituée par l'angle oriental d'Ontario et la contrée au sud de Montréal, longeant le fleuve, est relativement plane; son altitude n'atteint pas 500 pieds au-dessus du niveau de la mer. Sur le bas Saint-Laurent elle se rétrécit graduellement, au fur et à mesure que les Apalaches se rapprochent du Bouclier Canadien. La partie contiguë aux lacs Ontario, Erié et Huron a une surface moins régulière; sa plus grande altitude au sud de la baie Georgienne dépasse 1,700 pieds; elle s'incline en pente douce vers les grands lacs. L'escarpement du Niagara est un phénomène topographique frappant; cet escarpement faisant face à l'est, s'élève à 250 ou 300 pieds et, se dirigeant vers le nord-ouest, s'étend depuis la péninsule du Niagara jusqu'à la péninsule Bruce.

La région de la plaine intérieure est, en général, accidentée; on y remarque de fortes ondulations et une inclinaison vers l'est et vers le nord, de quelques pieds par mille; d'une altitude de 3,000 à 5,000 pieds au seuil des montagnes de l'ouest, elle descend à moins de 1,000 pieds à son extrémité orientale. Les voies du chemin de fer Canadien du Pacifique sont à une altitude de 3,439 pieds à Calgary et de 772 pieds seulement à Winnipeg. Le caractère accidenté de cette région est tempéré par plusieurs hauts plateaux, restes d'érosions, s'élevant à des centaines de pieds au-dessus des terrains environnants, par des surfaces planes qui sont le lit d'anciens lacs de grandes dimensions et par les vallées de rivières profondément encaissées. On remarque l'escarpement abrupt situé à l'ouest du Manitoba et à l'est de la Saskatchewan, formant le palier qui marque l'élévation de 400 à 1,000 pieds entre la plaine manitobaine et les terres hautes de l'ouest.

De la rive sud de la baie d'Hudson part une plaine basse d'une vaste étendue, couvrant une partie d'Ontario et pénétrant au Manitoba. L'archipel arctique consiste en grandes îles, lesquelles s'élèvent fort au-dessus de la mer et présentent l'apparence de plateaux inclinés, certaines îles étant toutefois relativement basses.

Les régions des Apalaches et de l'Acadie couvrent la presque totalité de la partie du Canada sise à l'est du Saint-Laurent, à l'exception de la dépression située à l'ouest d'une ligne joignant la cité de Québec et le lac Champlain. La région des Apalaches est la continuation dans la province de Québec, en direction nord, de trois contreforts de la chaîne de montagnes des Apalaches. Le plus occidental de ces contreforts remonte jusqu'au nord-est de la péninsule de Gaspé où il forme des plateaux de plus de 3,000 pieds. Le mont Jacques Cartier, qui portait autrefois le nom de "Table Top," a une altitude de 4,350 pieds; la région acadienne